

# SOLIDARITÉS

## ACTION SOCIALE

### Handicapés

PREMIER MINISTRE

SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

### **Arrêté du 28 novembre 2019 portant désignation des membres de la commission pour l'évolution du braille français**

NOR : SSAA1930757A

La secrétaire d'État chargée des personnes handicapées,

Vu le décret n° 2015-626 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville;

Vu l'arrêté du 20 février 1996 créant une commission permanente chargée de la normalisation du braille français;

Vu l'arrêté du 7 mars 2019 portant désignation des membres de la commission permanente chargée de la normalisation du braille français,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Geneviève Seigneur, de l'association Valentin-Haüy, est nommée à la commission permanente chargée de la normalisation du braille français, en remplacement de M. Alain Hérendi.

#### Article 2

La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 28 novembre 2019.

Pour la ministre et par délégation :  
*La directrice générale de la cohésion sociale,*  
VIRGINIE LASSERRE